

**EXAMEN PROFESSIONNEL
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL
PRINCIPAL DE 2ème CLASSE**

SESSION 2025

TROIS À CINQ QUESTIONS A PARTIR DE DOCUMENTS SUCCINCTS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée : 1 heure 30
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraph.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif. L'utilisation des stylos à l'encre thermosensible ou encre gel et s'effaçant à la friction ou à la gomme, est vivement déconseillée, puisque ce type d'encre a tendance à s'effacer à la chaleur.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront pas ramassées/prises en compte.
- Le candidat peut traiter les questions dans l'ordre qui lui convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre.

Ce sujet comprend 9 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Question 1 – d'après le document 1 (6,5 points)

1a/ Quels sont les 5 axes pour développer l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale ?

(1,25 point)

1b/ Comment faciliter l'intégration des nouveaux agents ? (2 points)

1c/ Donner 2 autres mesures possibles pour permettre une meilleure intégration. (1,5 point)

1d/ Comment définiriez-vous « la marque employeur Fonction Publique Territoriale » ? (1 point)
Donner un exemple (réel ou fictif, dans la fonction publique ou dans le privé) pour appuyer votre propos. (0,75 point)

Question 2 – d'après le document 2 (7,5 points)

2a/ Qu'est-ce que le statut de la Fonction Publique ? (1,25 point) Donnez-en 2 principes. (0,5 point)

En quoi son attrait/intérêt serait-il remis en cause aujourd'hui ? Détaillez en quelques lignes votre réponse. (2,5 points)

2b/ Définir en 3 à 4 lignes maximum :

- *La protection fonctionnelle* (1 point)
- *Le CGFP* (0,75 point)
- *La sanction disciplinaire* (0,75 point)

2c/ Donner un antonyme aux termes suivants :

- *Neutralité* (0,25 point)
- *Protecteur* (0,25 point)

2d/ Donner un synonyme de :

- *Stabilité* (0,25 point)

Question 3 – d'après le document 3 (6 points)

3a/ Le panorama de l'emploi public territorial édition 2024 recense 37 757 employeurs (employeurs principaux ayant au moins un agent).

Dans un tableau, vous détaillerez la répartition des différentes catégories d'employeurs entre eux (en nombre d'employeurs).

Le tableau comportera également le nombre d'agents des Communes, des Départements et des Régions (uniquement ces 3 données) et le nombre total des agents de ces 3 collectivités. (4 points)

3b/ Répondez aux questions suivantes :

3b1/ Combien y a-t-il de fonctionnaires à temps partiel en pourcentage de l'ensemble des fonctionnaires ? (0,5 point)

Combien cela représente-t-il d'agents ? (0,5 point)

3b2/ Est-il vrai de dire qu'on dénombre 2% des effectifs dans 58% des collectivités comprenant plus de 350 agents ? justifier votre réponse. (0,5 point)

3b3/ Est-il vrai de dire que 49% des employeurs ont un effectif d'au moins 5 agents ? justifier votre réponse. (0,5 point)

Liste des documents :

DOCUMENT 1	Extraits « Pour une FPT attractive - Initiatives à l'œuvre et bonnes pratiques - Entretien - passer à une phase d'action pour préserver nos services publics » L'expertise WEKA - novembre 2023 (2 pages)
DOCUMENT 2	Extraits « Travailler dans la fonction publique - Le défi de l'attractivité – Les carrières dans la fonction publique sont-elles encore attractives ?» France Stratégie - décembre 2024 (3 pages)
DOCUMENT 3	Extraits du « Panorama de l'emploi territorial 13ème édition » Observatoire des données sociales et politiques de l'emploi - Fédération Nationale des Centres de Gestion et Association Nationale des Directeurs des Centres de Gestion - édition 2024 (2 pages)

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.